

# Immigration : une 29e loi pour plaire au patronat qui veut des régularisations massives

écrit par Jacques Guillemain | 7 novembre 2023





“Le projet de loi immigration arrive lundi au Sénat. Le principal point de discordance sur ce texte est **l'article 3**, qui doit faciliter la vie des entreprises en créant un titre temporaire permettant de sortir des milliers de travailleurs de l'illégalité”, afin de soulager les secteurs en tension.

**Nous en sommes à la 29e loi sur l'immigration depuis 1980.** Un record. C'est dire combien les gouvernements successifs maîtrisent l'art de légiférer inutilement, puisque tout s'aggrave d'année en année. Il faut dire que personne n'a jamais eu l'intention de régler le problème de l'immigration. Ni la gauche, ni la droite.

**Beaucoup de gesticulations pour rien donc, car cette loi de Darmanin sera votée avant la fin de l'année parce que de nombreux patrons la veulent, mais sans l'avouer. Et nous aurons une régularisation de masse, comme le veut Macron, qui a la même obsession que Mélenchon, créoliser la France.**

Car dans ce pays, la politique d'immigration est du ressort

du seul patronat qui réclame toujours plus de consommateurs. L'échec de l'intégration n'est pas son problème. D'ailleurs le pouvoir a délégué la gestion de l'immigration à quelques centaines d'associations grassement financées par nos impôts.

Autrement dit, le défi le plus important que l'État doit relever échappe à son pouvoir de décision. **Quand ce n'est pas l'UE qui lui interdit d'expulser un criminel, c'est le patronat qui dicte sa volonté.**

**Le Medef feint de vouloir former des chômeurs plutôt que de régulariser les clandestins dans les métiers en tension, mais dans les faits, cette régularisation l'arrange.** La gauche dit que 700 000 clandestins travaillent dans divers secteurs. Si on ajoute les sans-papiers qui rasant les murs et ne sont pas là pour travailler, on dépasse largement le million de clandestins. D'ailleurs chaque année, des dizaines de milliers de déboutés de l'asile se fondent dans la clandestinité. De plus, les 110 000 OQTF annuelles ne sont jamais exécutées. Le stock de clandestins est sans cesse alimenté.

**Comme en Angleterre, nous avons nous aussi plus d'un million de clandestins. Londres le reconnaît, Paris le nie.**

**LR, qui parlait comme JMLP en 1990, a renié sa parole et a mené une politique de gauche conforme aux vœux de Bruxelles.**

Ces bons à rien et ces menteurs qui nous ont toujours trahis veulent aujourd'hui nous faire croire qu'ils veulent sauver la France menacée de désintégration. Mais il fallait agir il y a 20 ans, quand la droite était au pouvoir au lieu de se coucher devant Bruxelles.

**Leur menace d'une motion de censure en cas de passage en force avec le 49-3, n'a aucune chance d'aboutir, le PS déclarant qu'il ne suivrait pas LR.** Tout cela n'est que mascarade pour que Macron puisse ajouter une loi à son

maigre bilan. En réalité, après cette loi bidon, tout va continuer de s'aggraver.

Nous n'expulserons personne puisque les pays du Maghreb et d'Afrique, connaissant la faiblesse de Macron, refusent de coopérer pour reprendre leurs ressortissants.

Et pour ce qui est de l'accélération des procédures d'asile, c'est également du vent puisque Macron a toujours botté en touche, déclarant qu'il fallait une solution européenne. C'est la faute de l'Europe, refrain habituel...

**Quant à la proposition de Macron d'étudier l'élargissement du référendum à l'immigration, c'est un monumental attrape-nigaud pour élus LR attardés. Vous votez ma loi aujourd'hui et dans 2, 3, ou 4 ans, on modifiera la Constitution pour élargir l'article 11 à l'immigration.**

Pour terminer, rappelons que le Sénat ne sert à rien. Il gesticule beaucoup avec cette loi, mais c'est l'Assemblée nationale qui aura le dernier mot, avec ou sans 49-3. Larcher n'a aucun pouvoir. Le Sénat, tel que conçu dans notre Ve République, n'est qu'un boulet inutile qui nous ruine. Cela dit, la place de sénateur est sans aucun doute la meilleure planque de la République, avec des privilèges inégalés qui saignent le contribuable.

**En conclusion, avec ou sans LR, cette loi sera votée. Elle sera le prétexte à une régularisation de masse, alors que le taux d'emploi de nos immigrés est de 50 % contre 66 % pour l'ensemble de la population en âge de travailler.** Quant au taux de chômage, il est de 7 % en France mais de 14 % pour les immigrés hors UE.

**Des chiffres dont se fout totalement le patronat, qui veut avant tout de nouveaux consommateurs alors que la population de natifs diminue.** L'énorme réservoir de main-d'oeuvre que constituent les chômeurs et les clandestins prouve que cet article 3 de régularisation massive n'est qu'un faux

prétexte, qui va créer encore un appel d'air massif.

La France, paradis des sans-papiers, où tout est gratuit, pays qui n'expulse jamais, régularise à tout-va et naturalise 120 000 étrangers par an. Le monde entier le sait. Notre pays reste le déversoir numéro 1 de toute la misère du monde.

**Par ailleurs, le gouvernement peut très bien retirer l'article 3 de la loi, car les préfets auront toute latitude pour régulariser les clandestins en catimini.** Rien de bien nouveau. Cette possibilité de contourner la régularisation de masse, très impopulaire, par une régularisation préfectorale dans le dos du peuple a toujours existé. Les préfets ont parfois régularisé à raison de 2 500 clandestins par mois, donc 30 000 par an. Ni vu ni connu !

**Jacques Guillemain**

<https://ripostelaique.com/immigration-une-29e-loi-pour-plaire-au-patronat-qui-veut-des-regularisations-massives.html>